

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE du Lundi 2 Mars 2020, 20h – Salle communale**

-----  
 Le conseil municipal régulièrement convoqué le 25 Février 2020, s'est réuni le lundi 2 Mars 2020, à 20h, à la salle communale sous la présidence de Mme Odile DERVIER, Maire.

	Présents	Pouvoir à	Absent		Présents	Pouvoir à	Absent
Mme Le Maire	X				Martine Meunier	X	
Robert Vittaut	X				Aline Orlandella	X	
Bruno Clémence	X				Bernard Quenot	X	
Stéphanie Le Garrec	X				Angélique Tesson	X	

Nombre de Présents en début de séance : 8 Présents : 8- Absents : 8 - Pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Mme Orlandella

Mme le Maire remercie Mme Odile Sourzat, nouvelle secrétaire de Mairie, venue se présenter au début de la réunion. Elle prend ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, en remplacement de Mme Catherine Borde qui cesse son activité le 1<sup>er</sup> Avril 2020. Durant 1 mois, toutes 2 exerceront en binôme, afin d'assurer une meilleure passation et connaissance des dossiers. Les jours et heures de permanences mairie sont modifiés.

### 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 31 Janvier 2020

Sans observation, les conseillers adoptent le dernier compte rendu ;

Mme le Maire ne prend pas part au vote

M. Vittaut, 1<sup>er</sup> Adjoint est élu Président de séance – Mme Le Maire quitte la salle de séance.

M. Vittaut 1<sup>er</sup> Adjoint donne la parole à Mme Orlandella qui présente le compte administratif.

### Compte administratif 2019 – Compte de Gestion 2019

#### ➤ Compte administratif 2019

Mme Le Maire propose M. Vittaut, 1<sup>er</sup> Adjoint comme Président de séance.

**VOTANTS : 7    POUR : 7    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

M. Vittaut est élu Président de séance. Mme Le Maire quitte la salle. M. Vittaut donne la parole à Mme Orlandella pour présenter le Compte Administratif

Les Conseillers Municipaux, après en avoir délibéré, votent le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrêtent ainsi les comptes :

	Résultat clôture Exercice Précédent	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	- 7 697,96	- 4 824,32	- 12 522,28
Fonctionnement	24 126,37	16129.85	32 558,26
TOTAL	16 428,41	11305.53	20 035,98

**VOTANTS : 7    POUR : 7    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

#### ➤ Compte de Gestion 2019 :

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme LECULLIER Trésorière à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le compte de gestion 2019 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**VOTANTS : 8    POUR : 8    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

## **2) Affectation des résultats 2019 :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

=> Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

=> Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 16 129.85 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 32 558.26 €
- Un déficit d'investissement de : 4 824.32 €
- Soit un déficit d'investissement cumulé de : 12 522.28 €
- Soit un excédent de clôture de : 20 035.98 €

=> Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

- affectation au besoin de financement (c/1068) : 12 522.28 €
- résultat reporté en fonctionnement (002) : 20 035.98 €

**VOTANTS : 8      POUR : 8      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

## **3) Informations et questions diverses.**

➤ ELECTIONS MUNICIPALES du 15 mars 2020 – Tenue Bureau de vote

Horaires	Noms
8h – 10h	Mme Stéphanie Le Garrec – M. Robert Vittaut
10h – 12h	M. Bruno Clémence – Mme Martine Meunier
12h – 14h	Mme Aline Orlandella – Mme Emilie Cauvard
14h – 16h	Mme Angélique Tesson – Mme Céline Gilardet
16h - 18h	Mme Odile Dervier – M. Bernard Quenot
Dépouillement	Tous les conseillers municipaux

➤ **Permanence Mairie : Changement de jours et horaires, à compter du 1<sup>er</sup> mars (à titre provisoire)**

Les jours et horaires de d'ouverture au public jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril 2020 seront les suivants :

Mercredi, de 14h à 16h – et samedi matin, de 10h à 12h.

➤ **FREE MOBILE : antenne-relais (Compte – Rendu de conseil du 31 janvier 2020) .**

L'Union Association Foncière (UAF) a bien voulu donner son accord, par délibération, quant à l'utilisation du chemin qui lui appartient, pour que l'opérateur puisse l'emprunter afin de mener à bien ce nouveau dispositif. L'opérateur indemniserà l'UAF à hauteur de 500 € pour utilisation de ce chemin d'Association Foncière, pour lequel un état des lieux avec huissier, avant et après, sera établi. Une convention sera établie entre l'UAF et l'opérateur. Un calendrier prévisionnel du projet est projeté, avec une mise en service pour octobre 2020. Pour rappel, 17 clients sur la commune sont concernés par cette installation qui apportera une meilleure connexion internet sur notre territoire (4G).

➤ **CORONAVIRUS**

Dans le contexte du COVID19, le gouvernement a placé la France en niveau 2, à ce jour, suite à l'identification de zones de circulation du virus sur le territoire national et vise ainsi à freiner la propagation du virus. Des consignes ont été transmises par le Ministère de l'Intérieur. Il est procédé à un affichage municipal de précaution : Mairie – Salle communale – Affichage municipal extérieur. Pour toutes questions en lien avec le COVID-19, une adresse mail utile :

La séance est levée à 21h 30.

Le Maire,

Mme Odile Dervier